

N° : DP 20/476

DECISION DU PRESIDENT

POLITIQUE DE LA VILLE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION "L'ILÔT" POUR SON PROJET "ACCOMPAGNEMENT RENFORCE AUPRES DES JEUNES NEET"

Le Président de la Métropole

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération n°20/07/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au Bureau,

VU l'avis de la Commission Politique de la Ville et Habitat du 18 septembre 2020,

CONSIDERANT la demande de subvention de l'association « L'Ilot » ayant pour objet d'un projet d'insertion et d'accompagnement à l'emploi auprès de jeunes NEET (Ni étudiant, ni employé, ni stagiaire) en vue de bâtir un projet professionnel, lever les freins sociaux et retrouver une estime de soi,

CONSIDERANT qu'il s'agit, par cette subvention, de permettre la mise en œuvre d'un accompagnement soutenu auprès de 60 jeunes de 16 à 29 ans issus de la Métropole échappant à la formation, à l'insertion, à l'emploi et à l'ensemble des dispositifs d'accompagnement existants : invisibles des radars sociaux et du service public de l'emploi,

CONSIDERANT qu'il appartient à la Métropole, dans le cadre de sa compétence politique de la ville, de favoriser les actions permettant d'apporter une réponse en matière de prévention de la délinquance et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle,

CONSIDERANT qu'il convient de soutenir cette action en attribuant à cette association une subvention pour la réalisation de son objet,

DECIDE

ARTICLE 1

D'ATTRIBUER à l'association « L'Ilot » une subvention d'un montant total de 5 000 euros (cinq mille euros).

ARTICLE 2

DE DIRE que les crédits sont inscrits à l'opération N°5215 article N° 65 748,
Budget 2020 Politique de la ville.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **16 OCT. 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre

